



DOSSIER

Faire équipe
p. 3 à 6



PsyEN : le métier sur la sellette

Les discussions sur la loi « École de la confiance » suscitent des inquiétudes. Sans concertation, la fonction et les pratiques professionnelles des PsyEN pourraient être remises en cause, dans le sens d'une médicalisation accrue des besoins éducatifs particuliers.

Réduire les interventions du psychologue à l'évaluation psychométrique serait contraire aux orientations des textes réglementaires concertés lors de la création récente du corps. Les statuts des PsyEN définissent des missions larges de prévention, de suivi, d'accompagnement. Les psychologues sont attachés à une autonomie professionnelle leur permettant de définir les méthodes et les outils adaptés à leur travail, conformément à leurs règles déontologiques.

Le SNUipp avec la FSU défend une conception ouverte, plurielle, de la psychologie au sein des écoles, dans un travail de proximité avec les enfants, les parents, les équipes pédagogiques, les RASED et les partenaires.

C'est le sens de notre engagement pour une autre école et contre la loi « pour une école de la confiance ».

SOMMAIRE

- 2** Mouvements inter-académique et intra-académique
Bilan 2018 des promotions « hors- classe »
Congé de formation pour les psychologues détachés (avec statut PE)
Révision des avis pour l'accès à la hors classe
Fonctions éligibles à la classe exceptionnelle
- 3** Faire équipe
- 4** Des raisons de faire équipe
Un retour sur les pratiques
Un exemple dans les Hauts de France
- 5** Interview Patrick Berton, animateur de groupe SAS
Comment définir la méthode du Soutien au Soutien (SAS) de l'AGSAS ?
Quelles sont les principales fonctions du groupe ?
- 6** Grande interview : Denis Mellier, professeur de psychologie clinique et psychopathologie
Faire équipe ... pour la réussite de tous !
- 7** La loi « de la confiance »
« Détection » des enfants à haut potentiel
- 8** Congrès du SNUipp-FSU
Psychologues : 7^{ème} colloque FSU du 27 et 28 juin 2019
Rencontres Poitevines de psychologie à l'école
26^{ème} congrès AFPEN : « Etre enfant, être ensemble »
Congrès de la SFP

Mouvement inter académique

Le mouvement inter-académique 2019 n'a permis, outre l'affectation des stagiaires en académie, que la mobilité de 59 titulaires sur 121 participants soit un taux de satisfaction d'à peine 50 %. 56 stagiaires et 43 titulaires ont obtenu leur premier vœu, taux en légère augmentation par rapport à l'an dernier. Les interventions du SNUipp-FSU lors de la Commission paritaire (CAPN) ont permis d'obtenir des entrées supplémentaires dans certaines académies comme Toulouse, Montpellier et ainsi d'améliorer la situation de douze personnes et d'éviter une dégradation pour huit.

Faute d'entrées à hauteur des besoins, le recours aux contractuels risque de s'intensifier. Avec des corollaires que nous dénonçons, comme l'embauche en cours d'année par l'administration, l'absence d'accompagnement à la prise de fonction, l'insuffisance de la rémunération et des remboursements des frais de déplacement. Le SNUipp-FSU revendique dans l'immédiat des améliorations sur tous ces points. Il s'oppose d'autre part à l'extension généralisée des contrats précaires pour la fonction publique, vision portée par le projet du gouvernement sur la Fonction publique.

Congé de formation pour les psychologues détachés (avec statut PE)

Les PsyEN-EDA en position de détachement dans le corps des psychologues peuvent solliciter un congé de formation dans le corps des PsyEN, corps du détachement. Le retour de congé de formation s'effectuera de manière automatique sur le poste occupé.

Référence : articles 24 à 30 du décret n° 2007-1470 du 15.10.2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'État

Révision des avis attribués l'an passé pour l'accès à la hors classe

Le ministère n'a pas acté cette possibilité dans la note de service. Le SNUipp-FSU a de nouveau revendiqué la possibilité de révision dès lors que l'écart est avéré entre l'avis porté et la dernière note attribuée.

Mouvement intra-académique

Contrairement aux engagements écrits du ministère, les modalités du mouvement intra-académique n'ont pas été modifiées pour les psychologues du 1^{er} degré. Le SNUipp-FSU est de nouveau intervenu en mars pour demander une modification du logiciel SIAM afin que le vœu « circonscription » soit considéré comme un vœu large et le vœu « école » comme un vœu précis. Dans certaines académies cet aménagement existe et le SNUipp-

FSU demande qu'il soit généralisé dans un souci d'équité entre les académies. Si SIAM n'offre pas cette possibilité, l'administration devrait proposer de formuler des vœux précis, manuellement.

N'hésitez pas à contacter les élus et élues académiques SNUipp-FSU pour des précisions sur les modalités de mouvement intra-académique (psyen.fsu rubriques académiques).

Bilan 2018 des promotions « hors-classe »

Le ministère a communiqué aux organisations syndicales un bilan des promotions à la hors-classe. Dans le corps des PsyEN, en raison de la situation particulière des PsyEN-EDO exclus avant 2017 de cette promotion (exceptés les directeurs de CIO) et suite au refus du ministère de respecter les engagements pris en terme de taux de compensation, nous observons que comparativement aux autres corps (CPE, Certifiés, agrégés) :

- la moyenne d'âge de promotion est plus élevée chez les PsyEN (57 ans contre 53 ans)
- la quasi-totalité de ceux et celles situées à l'échelon 11 depuis 3 ans ont été promus dans les autres corps, sauf chez les PsyEN (75%).

Aussi le SNUipp-FSU demande pour ces personnels une augmentation du ratio pour l'accès à la hors-classe dans le cadre de la campagne 2019.

Fonctions éligibles à la classe exceptionnelle

Les fonctions permettant l'accès au vivier 1 ont été élargies (tutorat de stagiaire...) et les années d'exercice en Éducation prioritaire sont désormais prises en compte dès 1982, selon un tableau revu du classement des écoles en éducation prioritaire.



Faire équipe

La notion d'équipe est très présente dans l'EN : équipe éducative, équipe pluri-professionnelle, équipe de suivi... Faire équipe favorise le sens que peut prendre l'activité, permet un développement des liaisons inter et intra psychiques (voir interview p.6) mais aussi de défendre des critères de qualité du travail et des règles déontologiques quand la hiérarchie les met à mal.

Dans les écoles, le premier espace d'aide de proximité pour les enseignants devrait être l'équipe du RASED. Leur affaiblissement conduit souvent à une diminution des possibilités d'aides et à un accroissement du travail du psychologue qui devient le seul recours possible des écoles pour l'évaluation et le suivi des situations.

Si la circulaire RASED du 18 août 2014 précise que le travail du réseau nécessite un temps de concertation et de synthèse, elle reste floue quant à son organisation. Quant aux pôles ressources de circonscription qui apparaissent uniquement dans ce texte comme des dispositifs permettant de regrouper « tous les personnels mobilisables pour répondre aux demandes d'une enseignante ou d'un enseignant ou d'une école », ils sont peu opérationnels et peuvent conduire à un éparpillement voire à une illusion de réponse aux problèmes posés.

Comment « faire équipe » quand on est seul à exercer la profession de psychologue ? Comment échapper à l'isolement ? En quoi le travail collectif entre pairs et/

ou en équipe pluri-professionnelle peut-il redynamiser le métier ? Comment mettre en acte la prescription de coordination pour construire une réelle coopération ? Pour Patrick Berton de l'AGSAS (p.5), les groupes d'analyse de pratiques offrent un « lieu de médiatisation où peuvent se dire les difficultés en toute sécurité » et « qui contribue à un changement de regard sur la situation ». Ce que confirme Elisabeth Fontaine pour qui le dispositif « Soutien au Soutien » constitue un espace-temps où partager ses questionnements et prendre le temps de penser des situations de plus en plus complexes.

Alors que les professionnels sont souvent renvoyés à des dispositifs financés par eux-mêmes, il serait nécessaire que l'institution assume la prise en charge de tels espaces. D'autant plus que la manière dont une équipe s'empare, investit et participe à l'évolution du projet institutionnel joue un rôle très important en termes d'efficacité et de bien-être au travail. Denis Mellier (p.6) définit un « appareil psychique d'équipe » qui permet à partir du cadre institutionnel partagé, d'aménager l'écart qui existe entre des directives institutionnelles et l'action sur le terrain. Il reprend la perspective groupale de Wilfried Bion qui fait une distinction entre les dimensions opératoires, rationnelles dans la vie collective d'un côté, et les dimensions affectives et inconscientes de l'autre.

Autant de pistes à traiter en formation continue notamment.



Des raisons de faire équipe



« Au fil du temps, je suis devenue l'une des seules interlocutrices pour les équipes car il n'y plus de maître E, de maître G, de médecin de l'EN sur le

secteur. Lorsque j'arrive dans une école, les enseignants et le directeur ont besoin de m'exposer leurs problèmes. La contenance de la difficulté voire de la souffrance se fait par l'écoute, l'empathie, la disponibilité pour pouvoir ensuite analyser, mettre à distance, symboliser, se projeter », constate Véronique Osika, psychologue à Val d'Europe qui « regrette aussi de ne pas être davantage insérée dans un travail en équipe avec un RASED et une équipe médico-sociale de l'EN efficaces ».

Odile Toigo, psychologue dans l'Aude, exerce dans un RASED complet. L'équipe se réunit en synthèse une fois par semaine. Elle analyse les demandes d'aides, prépare les rencontres avec les familles et analyse les résultats des évaluations des élèves notamment. « Malgré la régularité des synthèses, le temps imparti est



beaucoup trop court pour élaborer des réponses de qualité et même si ces temps sont essentiels pour l'analyse des situations et l'élaboration

des réponses à apporter. Il nous faut veiller à éviter au maximum que ce temps se limite à la répartition de la charge de travail. Des temps de régulation sont nécessaires pour ajuster le fonctionnement ».

Retour sur les pratiques

De nombreux collègues participent à des dispositifs de soutien pour être accompagnés dans leur pratique : supervisions individuelles, collectives, groupes d'analyse de pratiques... Il arrive que certains soient mis en place par l'institution mais un grand nombre relève d'initiatives personnelles, financées sur les propres deniers des participants. Des groupes de psychologues, informels ou bien dans un cadre associatif, se fixent des temps de travail et des partages d'expériences professionnelles.



« Il est urgent que notre institution entende notre besoin d'être accompagné et soutenu pour mieux aider les enfants, leurs familles et les enseignants » estime

Élisabeth Fontaine, psychologue dans le Lot et Garonne. L'administration peine à assurer la formation continue des psychologues qui est pourtant un droit.

« Dans la circonscription, le pôle ressource est construit comme un lieu de réflexion autour de problématiques sur lesquelles le RASED n'a pas pu trouver de solutions. Malgré tout, ce dispositif reste peu efficace

car il n'a pas de moyens supplémentaires à octroyer aux équipes, ni en termes de places, d'orientation, de soins, de personnels... et il devient un lieu où l'IEN énonce des directives, prescrit ... Le pôle ressource donne parfois l'illusion de répondre aux demandes quand en fait, il y a un éparpillement des intervenants, ce qui est loin d'améliorer le bon fonctionnement des équipes » témoigne Odile Toigo.

Un exemple dans les Hauts de France



« Depuis trois ans, deux psychologues du travail dépendantes du rectorat organisent des groupes d'analyse de pratiques aux infirmières et psychologues

du 1^{er} degré. Malgré la forte demande, il y a peu de créneaux disponibles et de fait seuls deux groupes de psychologues EDA ont pu être constitués à Douai et Dunkerque. Avant la mise en place de ces groupes, les collègues se rencontraient entre eux, sur la base de leurs affinités. L'institutionnalisation de ces groupes a permis de mieux se connaître, d'être moins seuls et a favorisé davantage de cohésion entre psychologues » explique Danièle Marteel du département du Nord.

Si le travail en équipe est une modalité que l'on trouve fréquemment dans les institutions, les temps réflexifs d'analyse du travail ne sont pas suffisamment considérés par l'EN.

Pourtant, « les groupes d'analyse de pratique devraient faire partie intégrante de la formation de base de toutes les professions qui portent sur la relation humaine » estime Denis Mellier (p.6).

Plusieurs types de cadre et de dispositif d'analyse de pratiques existent. Certains sont particulièrement centrés sur la personne qui expose et sur sa dynamique personnelle, quand d'autres le sont davantage sur la situation présentée.



Deux questions à Patrick Berton, de l'Association des Groupes de Soutien Au Soutien (AGSAS), fondée par Jacques Lévine.

Comment définir la méthode du Soutien au Soutien (SAS) de l'AGSAS ?

Un groupe de SAS est constitué d'une dizaine de professionnels (champ de l'éducatif ou du médico-social) avec un animateur formé à la méthode et connaissant les concepts de l'AGSAS.

Le cadre est explicité dès le départ avec des contrats basés sur le respect de chacun, la solidarité au service des situations présentées et une méthode de co-réflexion en 4 temps : l'exposé d'une situation, une recherche d'intelligibilité puis la recherche du modifiable et enfin une interrogation sur le mode de fonctionnement professionnel. Ce qui est spécifique au dispositif : chacun dans le groupe se centre sur la situation et non sur l'exposant.

Les savoirs tirés de l'expérience de chacun mais aussi les outils conceptuels et pratiques développés par l'AGSAS, fondés sur un dialogue pédagogie-psychanalyse, contribuent à approcher la logique du sujet-enfant, sa construction, son évolution.

Ce lieu de médiatisation où peuvent se dire les difficultés en toute sécurité contribue à lever l'empêchement de penser de celui qui expose et rétablit un équilibre moi émotionnel / moi professionnel. La réflexion se déroule principalement à partir de l'écoute tripolaire : la dimension accidentée dans l'histoire du sujet, l'organisation réactionnelle (les symptômes à l'école) et la dimension intacte sur laquelle prendre appui pour le modifiable.

Quelles sont les principales fonctions du groupe ?

Le groupe contribue à un étayage en 2 temps : envers le professionnel qui a exposé puis indirectement auprès de l'enfant vers qui l'exposant reviendra porteur d'un message de croissance possible.

Le SAS s'intéresse à la façon dont des problèmes extérieurs s'inscrivent dans l'intériorité de l'enfant-élève impactant l'image de soi. Cette perception peut aider tout professionnel à mieux comprendre la situation d'un enfant et favorise la transitionnalité : se donner la possibilité d'inventer d'autres moyens de socialiser, d'apprendre dans la classe etc.

Les effets de ce travail vont aussi se retrouver dans les interventions auprès des familles et des différents partenaires.

Le SAS est un outil de formation car s'y élabore un nouveau style de communication qui valorise une certaine éthique de la relation tout en favorisant une conscientisation de son mode de fonctionnement professionnel.

Les psychologues de l'EN s'interrogent souvent : on leur demande de soutenir les enseignants alors qu'ils sont de plus en plus seuls sur le terrain suite à la suppression massive de postes en RASED, mais qui les soutient ? L'institution devrait proposer ce type de travail.



« Le premier soutien au quotidien est l'équipe du RASED que je forme avec une collègue E mais il n'est pas suffisant. Depuis plusieurs années, le Soutien au Soutien de l'AGSAS m'apporte des éléments de compréhension, des pistes de « futurisation » et de l'énergie. Grâce à son écoute bienveillante et contenante, à sa méthode particulière, à sa boîte à outils (concepts et ateliers), il constitue un espace-temps où je peux partager mes questionnements, prendre le temps de penser sur des situations de plus en plus complexes. »

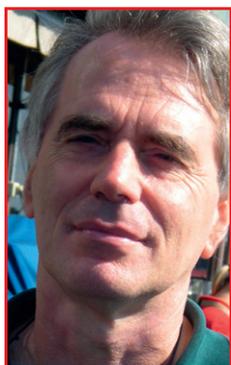
Elisabeth Fontaine (Lot et Garonne)

Pour le SNUipp, l'institution ne doit pas renvoyer les psychologues sur des solutions d'accompagnement professionnel qui relèveraient uniquement d'initiatives privées. Se soucier de ses personnels doit conduire l'institution à assumer les besoins de soutien et d'accompagnement de ses agents, en particulier des psychologues dont « la mission fondamentale est de faire reconnaître et respecter la personne dans sa dimension psychique » (article 2 du code de déontologie).

Le chiffre :

1971

c'est le nombre de candidats inscrits au concours de recrutement de PsyEN pour 200 places (125 EDA, 75 EDO)



Faire équipe passe par le développement d'espaces qui permettent de contenir les anxiétés liées à la relation enseignant-enseigné et le psychologue de l'école peut être initiateur de temps de travail pour réfléchir sur les difficultés rencontrées, les projets à mener.



Denis Mellier, professeur de psychologie clinique et psychopathologie, directeur du laboratoire de psychologie EA 3188, à l'université de Franche-Comté, coprésident de la WAIMH-France.

La notion d'équipe est très répandue dans l'institution scolaire.

Que se joue-t-il dans cet espace intersubjectif bien particulier ?

Ce qui fait équipe dans l'éducation nationale, c'est la mission d'enseignement, de construction des savoirs en direction des enfants. Chacun y assume un rôle : enseignants, RASED, IEN...

René Kaës a développé l'idée que les groupes s'organisent et se structurent. J'ai par conséquent voulu, avec le concept d'appareil psychique d'équipe (APE), mettre l'accent sur les personnes qui vivent dans l'équipe, sur les possibilités qu'elles ont d'influer ou pas sur cette mission, à partir des directives qui viennent « d'en haut », avec les écarts inhérents à la mise en action, même si chacun fait partie du même cadre institutionnel. En résumé, la vie psychique d'une équipe se définit comme ce qui se travaille dans un appareillage psychique groupal spécifique qui assure la tâche primaire de l'institution, l'accueil des personnes accueillies. L'équipe est ainsi fondée par les liens institués, elle se définit par sa tâche et sa proximité, avec l'attente des personnes accueillies.

A qui s'adresse la fonction de contenant psychique ?

Le rôle de contenant psychique de l'équipe est destiné aux élèves. Plus on travaille sur les angoisses des « accueillis », plus l'équipe au sens large tire des

bénéfices en termes de réussite, car si elles ne sont pas traitées, elles se transmettent à toute l'institution, ce qui entraîne de l'insécurité, de la culpabilité, des « défenses » institutionnelles.

La fonction institutionnelle du psychologue est extrêmement importante, d'autant plus que l'enseignant est encore bien seul en France devant « sa » classe. Pour ce dernier, la notion d'équipe n'existe souvent que sur le papier et repose sur lui une culpabilité extrême. L'enseignant bénéficie à priori d'une grande liberté mais est pris par trop de contraintes. Les enfants « habitent » l'école 6 heures par jour et les enseignants ne peuvent répondre à tout. Ainsi, plus on crée des espaces de travail d'équipe, plus on échange en parlant des enfants, plus on prend soin de la relation accueillant-accueilli et plus on réduit les anxiétés des élèves.

En quoi cette fonction facilite-t-elle le désir d'apprendre ?

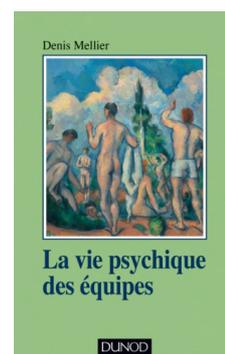
Les enfants sont « naturellement » curieux et désireux d'apprendre mais ils peuvent rencontrer dans leur vie beaucoup d'obstacles pour maintenir et développer ce potentiel « désir d'apprendre ». Un de ces obstacles, visible très tôt en maternelle, peut-être la difficulté à « habiter » l'école, à la considérer comme un lieu sécurisant où ils peuvent être en confiance, jouer, sans avoir peur que leur espace puisse être empiété, sans se sentir non légitime par

rapport à leur espace familial. Œuvrer dans ce sens, c'est essayer de « contenir » les angoisses liées à la séparation, à la socialisation et à l'échec.

Avez-vous des suggestions pour que « faire équipe » ait un sens dans l'institution scolaire ?

Faire équipe passe par le développement d'espaces qui permettent de contenir les anxiétés liées à la relation enseignant-enseigné. Le psychologue de l'école peut être initiateur de temps de travail pour réfléchir sur les difficultés rencontrées, les projets à mener. Par exemple, la mise en place des *cafés des parents* a permis d'assouplir les rapports entre école et parents et le psychologue devient un membre identifié de l'équipe. J'ai eu l'occasion dans ma « carrière » de travailler dans l'EN et je sais que si les difficultés restent très présentes, les possibilités de penser ces espaces sont néanmoins possibles.

Pour aller plus loin : « *La vie psychique des équipes. Institution, contenance et soin* ». Denis Mellier, éd. Dunod, 2018.





La loi « de la confiance » doit respecter le champ d'action des psychologues

Création d'un service de santé dans lequel les psychologues de l'EN seraient placés sous la responsabilité des médecins de l'EN, reproduction du modèle de structuration des professions médico-sociales (sur le modèle des conseillers techniques) pour le corps des PsyEN : les amendements rédigés dans le cadre de la nouvelle loi sur l'école, en discussion actuellement, comportent des risques importants de « para-médicaliser » le métier de psychologue de l'EN. Aussi, le SNES-FSU et le SNUipp-FSU se sont adressés au ministre pour que soit bien clarifié dans la loi que les psychologues de l'EN ne sont pas membres de l'équipe médicale. Le travail le plus important se réalise au sein des écoles, en réponse à des demandes de parents, d'équipes pédagogiques et d'enfants-élèves. Les autres réponses à des demandes, voire à des injonctions de l'institution ou de partenaires hors EN, ne doivent pas constituer le cœur du métier. Sur le terrain, des prescriptions de bilans psychologiques par des médecins de l'EN, dans le cadre des demandes de PAP, MDPH ou bien sur les questions de haut potentiel, créent certaines tensions lorsque le travail du psychologue est réduit à des dimensions psychométriques.

L'ancrage psycho-pédagogique du psychologue EN est une caractéristique de la fonction depuis sa création. L'étude des textes réglementaires liés au nouveau statut donne de nombreux exemples de cette complémentarité à rechercher avec les équipes pédagogiques et avec les familles.

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU sont opposés au primat d'une vision médicalisée des difficultés des élèves dans les apprentissages. Si des regards croisés sont nécessaires en

lien avec les observations réalisées en classe, il ne s'agit pas d'enfermer les enfants et leurs parents, dès l'entrée au CP, dans des catégorisations précoces. Le « trouble » ne peut être diagnostiqué qu'après une exposition aux apprentissages et à la mise en place d'aides et de soutien. Pour le SNUipp-FSU, l'apport des différents personnels est indispensable pour avoir une vision globale et dynamique de l'enfant.

L'ensemble des organisations professionnelles et syndicales du G9 (AEP, AFPEN, APSYEN, FFPP, SE-UNSA, SFP, SNP, SNES et SNUipp-FSU) a publié un communiqué de presse pour faire connaître son opposition à une vision médicalisée du travail des PsyEN, non conforme à la place originale qu'ils occupent dans un espace intermédiaire entre le pôle médical et l'équipe pédagogique.

« Détection » des enfants à haut potentiel

Si le dernier rapport parlementaire de la mission flash sur les enfants et adolescents à haut potentiel estime important de « préserver les effectifs et les moyens attribués aux PsyEN » et d'accroître la formation continue, il préconise « une formation des équipes médicales, c'est-à-dire des PsyEN, des infirmiers et des médecins scolaires ».

Il s'inscrit dans une conception très neuro-scientifique. Pourtant, la construction psychique du sujet ne se réduit ni au fonctionnement neuronal ni au fonctionnement cognitif, que l'enfant soit considéré à haut potentiel ou pas.

Les orientations portées par ce rapport positionneraient le psychologue comme auxiliaire du médecin.

Rapport des députées Frédérique Meunier et Marie-Pierre Rixain : « Précocité et troubles associés : quelle prise en charge à l'école ? »

CONGRÈS DU SNUIPP-FSU

Du 3 au 7 juin 2019 à Perpignan, lors de son 11^{ème} congrès, le SNUipp-FSU élabore ses mandats pour les trois prochaines années. Les psychologues y définiront leurs axes revendicatifs en matière de déroulement de carrière, de formation, de structuration du corps, de fonctionnement, en lien avec les autres professionnels de l'école. Au cœur des débats : RASED, école inclusive, droits des personnels.

PSYCHOLOGUES : 7^{ÈME} COLLOQUE FSU DU 27 ET 28 JUIN 2019 « FAIRE ÉQUIPE : DE LA CLINIQUE INDIVIDUELLE AU FONCTIONNEMENT DE GROUPES »

Dans une société où principe de représentation et institutions sont fortement remis en cause, l'usage des nouvelles technologies et des réseaux sociaux vient questionner les manières de « faire groupe » et les notions d'appartenance et d'affiliation. Comment l'intervention du psychologue peut-elle restaurer la fonction protectrice et contenante du groupe pour favoriser le processus d'identification, permettre aux sujets de retrouver du sens et aux institutions d'être des lieux de transformations psychiques ?

Toutes ces questions renvoient aux conditions d'exercice des psychologues dans les différents champs (Éducation, travail, justice, protection de l'enfance) et aux dilemmes qu'ils rencontrent dans leurs pratiques. Apports théoriques, éclairages issus de la pratique, échanges entre psychologues de diverses institutions (Éducation, travail, justice, protection de l'enfance), le colloque est l'occasion de se questionner et de donner des pistes de réflexion et d'action.

Inscription auprès du SNUipp-FSU départemental.

RENCONTRES POITEVINES DE PSYCHOLOGIE À L'ÉCOLE

Du 26 au 28 juin, la 12^{ème} édition se centrera sur les mécanismes, les enjeux, le contexte sociétal et la prise en charge « psy » à l'école dans les situations de stress et de trauma. Quelle que soit leur intensité, les trauma-

tismes psychiques peuvent avoir des incidences importantes sur la vie de l'enfant à l'école, dans son lien social comme dans ses apprentissages. Comment intervient le psychologue de l'EN, quelle articulation avec les autres professionnels dans l'institution et dans le partenariat ? Renseignements : adpen86@gmail.com et <http://rpps86.blogspot.com/>

26^{ÈME} CONGRÈS AFPEN : « ÊTRE ENFANT, ÊTRE ENSEMBLE »

L'association professionnelle des psychologues EDA réunit son congrès à Deauville du 19 au 21 septembre sur le thème du « vivre ensemble », base de la vie en société et fondement du futur citoyen. A l'école, l'enfant confronte sa subjectivité à celle d'autrui. Être élève, c'est découvrir, expérimenter, acquérir des connaissances et apprendre à vivre ensemble. Dans notre une société où le culte de la performance est valorisé, comment le psychologue, dans une démarche intégrative qui s'appuie sur les recherches les plus récentes, peut-il favoriser le « vivre ensemble » ? Renseignements : <https://deauville2019.afpen.fr>

JOURNÉES D'ÉTUDES DE L'APSYEN

Du 18 au 20 septembre, se tiendront à Bayonne les journées d'Études de l'APSYEN (ex ACOPF) autour du thème « Le.la psychologue à la croisée des demandes... ». <http://bayonne2019.apsyen.org>

CONGRÈS DE LA SFP

La Société française de psychologie (SFP) tiendra son 60^{ème} congrès à Poitiers les 4, 5 et 6 septembre 2019 sur le thème « Apprentissages, Vulnérabilités, Préventions ». Objectif : présenter un large éventail des domaines de la psychologie, de la recherche fondamentale aux applications pratiques. Inscription sur le site SFP



REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE!



► DIRECTEUR DE PUBLICATION : Jean-Pierre Clavere ► RÉDACTION : Françoise Dalia, Natacha Delahaye, Pierre Garnier, Emmanuelle Koessler, Véronique Osika et Natacha Panier ► CONCEPTION GRAPHIQUE, RÉALISATION & IMPRESSION : Rivaton & Cie ► PRIX DU NUMÉRO : 0,80 €

SNUIPPINFOS

Publication nationale trimestrielle du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC
CPPAP 0919 S 05288 ISSN 0183-0244 | 128 boulevard Blanqui, 75013 Paris | 01 40 79 50 00 | snuipp@snuipp.fr